Présidence de M. Yves-André Cavin, président

Membres absents excusés : Marie Deveaud ; Diane Gilliard ; Claude Grin ; Charles-Denis Perrin ; Elena Torriani ; Magali Zuercher.

Membres absents non excusés : Nicolas Gillard ; Stéphanie Pache.

Membre démissionnaire : Francis Pittet.

Membres présents	91
Membres absents excusés	6
Membres absents non excusés	2
Effectif actuel	99

_____

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 05, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

_____

Motion

de Florence Germond (SOC) et consorts pour exonérer les sociétés locales à but non lucratif de la perception de l'impôt sur les diversissements.

Discussion préalable

M. Roland Ostermann (Les Verts) ; Mme Florence Germond (SOC) ; Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Jacques Pernet (LE) ; M. Daniel Brélaz, Syndic.

L'auteure demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

_____

Postulat

de M. Guy Gaudard (LE) : « SSL = Un seul toit. »

Discussion préalable

M. Philippe Mivelat (SOC) demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

_____

Postulat

de Mme Françoise Longchamp (LE) : « Un travail avant l'aide sociale : une mesure adéquate pour notre Commune. »

Discussion préalable

L'auteure demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

_____

Postulat

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « La tranquillité de la vie nocturne lausannoise ne commence-t-elle pas déjà par une gestion professionnelle optimale de la sécurité dans les établissements qui ouvrent leurs portes à un nombreux public ? »

Discussion préalable

M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Martine Fiora-Guttmann (LE) demande le renvoi en commission ; Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ;

La demande de Mme Martine Fiora-Guttmann (LE) étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

_____

Postulat

de M. Bertrand Picard (LE) pour une meilleure information quant à l'hébergement de la personne âgée, entre les soins à domicile et l'hébergement en EMS, en ville de Lausanne.

Discussion préalable

M. Bertrand Picard (LE) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) demande le renvoi en commission ; M. François Huguenet (Les Verts).
.
La demande de M. Giampiero Trezzini étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

_____

Postulat

de M. Fabrice Ghelfi : « Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale lausannoise. »

Discussion préalable

M. Fabrice Ghelfi (SOC) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Philippe Jacquat (LE).

M. Claude-Alain Voiblet (UDC) demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

_____

Postulat

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Le quartier d'Ouchy et la zone verte de Vidy-Bellerive méritent une autre image que celle donnée par les incessants flots de véhicules aux heures de pointe et en fin de semaine. »

Discussion préalable

M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Maurice Calame (LE).

L'auteur demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier de Sévelin.

Discussion préalable

L'auteure demande le renvoi direct à la Municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Motion

de M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) pour un Règlement lausannois sur les participations de la Ville – Plus de transparence et de responsabilités.

Discussion préalable

M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Philippe Mivelaz (SOC) ; M. Philippe Pidoux, Directeur des Services industriels.

M. Philippe Mivelaz (SOC) demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Postulat

de Mme Elisabeth Müller (Les Verts) et consorts : « Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne ».

Discussion préalable

Mme Martine Fiora Gutmann (LE) demande le renvoi en commission ; M. Daniel Brélaz, Syndic.

La demande de Mme Martine Fiora Gutmann (LE) étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Interpellation urgente
Développement

M. Raphaël Abbet (UDC) développe son interpellation urgente intitulée : « Saint-Martin, théâtre de la violence urbaine. »

Réponse municipale

M. Marc Vuilleumier, Directeur de la sécurité publique et des sports, répond.

Discussion

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Raphaël Abbet (UDC) qui dépose la résolution suivante :

Résolution Dépôt

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité porte une réflexion rapide en proposant des mesures actives contre le port d'armes blanches ou d'armes à feu, par les personnes qui participent à la vie nocturne lausannoise, pour améliorer la sécurité en ville de Lausanne . »

Discussion, suite

Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Philippe Jacquat (LE) ; M. Philippe Mivelaz (SOC) ; M. Alain Hubler (AGT) ; M. Namasivayam Thambipillai (SOC) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de la Sécurité Publique et des Sports (SPS) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Marlène Bérard (LE) ; M. Raphaël Abbet (UDC) ; Mme Solange Peters (SOC) ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de SPS ; M. Daniel Brélaz (Syndic) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. David Payot (AGT).

Vote sur la résolution

Le Conseil, par 29 oui, 23 non et 30 abstentions, **approuve** la résolution déposée par M. Raphaël Abbet (UDC).

Interpellation urgente
Développement

Mme Rebecca Ruiz (SOC) a développé sont interpellation urgente intitulée « Lignes de bus tl : halte à la sous-traitance abusive ! » lors de la dernière séance du Conseil.

Réponse municipale

M. Daniel Brélaz, Syndic, répond aujourd'hui.

Discussion

Mme Rebecca Ruiz (SOC) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. David Payot (AGT) qui dépose la résolution suivante :

Résolution Payot Dépôt

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité défende auprès des TL les principes suivants :
- privilégier l'exécution des tâches des TL par le personnel de la société plutôt que par des sous-traitants ;
- lorsque la sous-traitance est tout de même choisie, réexaminer régulièrement sa nécessité.
- ~~lorsque la sous-traitance est tout de même choisie, stipuler que les employés doivent travailler aux mêmes conditions que le feraient des salariés TL~~»

Discussion, suite

M. Daniel Brélaz, Syndic ; Mme Rebecca Ruiz (SOC) qui dépose la résolution suivante :

Résolution Ruiz Dépôt

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, par le biais de ses représentant-e-s au sein du Conseil d'administration et du Conseil de Direction des TL, exige qu'à l'avenir toutes les entreprises sous-traitantes des TL disposent d'une CCT reconnue et en vigueur, dont les clauses sont analogues à celles en vigueur aux TL. »

Discussion, suite	M. David Payot (AGT) qui supprime le troisième point de sa résolution ; M. Philippe Jacquat (LE).
Vote sur la résolution Payot	Le Conseil, par 53 oui, 20 non et 2 abstentions, **accepte** la résolution déposée par M. David Payot (AGT).
Vote sur la résolution Ruiz	Le Conseil, par 50 oui, 22 non et 4 abstentions, **accepte** la résolution déposée par Mme Rebecca Ruiz (SOC).
Clôture	La séance est levée à 23 h 02

Le président : Le secrétaire ad interim :

…… ……